

**OPTION**

COUVREUR(EUSE)-ETANCHEUR(EUSE)

**ANNEES**

4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Professionnelles

**ORIGINE LOGIQUE  
EN 3<sup>ème</sup> ANNEE**

3<sup>e</sup> Professionnelle polyvalente BAT

**ETUDES  
SUPERIEURES EN  
RELATION DIRECTE**

7BP Complément en techniques spécialisées de couverture L  
7 BP Charpentier(ère)  
7BP Construction-Monteur en bâtiment structure bois

**GRILLE HORAIRE**

*Voir grilles 4 L et 5-6 L*

**DESCRIPTION DU  
METIER**

La couverture est une profession qui, utilisant divers matériaux relativement simples : ardoises, tuiles, matériaux en feuilles et en bobineaux, shingles en bois, bardeaux bitumés, ... nécessite quelquefois des solutions très complexes pour réaliser l'étanchéité des différentes formes de combles, tout en veillant à l'esthétique et à l'isolation.

Sur des toitures plates ou légèrement en pente, neuves ou à rénover, l'étancheur, nom donné à l'ouvrier qui travaille sur ces toitures, y réalise des revêtements de construction proprement dits, exécutés au moyen de produits bitumeux ou synthétiques, appliqués à chaud ou à froid, en fusion ou sous forme liquide, de membranes armées ou non, pour l'imperméabilisation à l'eau... Ces travaux consistent à étanchéfier des toitures, terrasses, caves, cuvelages, mur acrotère, toitures-parking, tablier de pont, ... Il réalise aussi le placement de l'isolation thermique, couche de protection, pose de couvre-murs... L'étancheur devra aussi assurer des travaux d'entretien. De plus, il applique les directives administratives en rapport au métier.

**OBJECTIFS DE LA  
FORMATION**

- Organiser le chantier.
- Utiliser le matériel pour les travaux en hauteur.
- Poser les éléments de récolte des eaux de pluie.
- Poser des sous-toitures.
- Réaliser des couvertures métalliques et non-métalliques.
- Poser des châssis de toit, des panneaux solaires, ...
- Poser tous les éléments constituant le complexe-toiture.
- Réaliser l'étanchéité, les équipements de toitures et les finitions.
- Respectueux des impératifs de qualité, de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène et des réglementations en vigueur en matière de performance énergétiques des bâtiments.

